

La Plateforme Syndicale Revendicative

UST

CIST

SYNECS

Communiqué de presse N° 001/2018

La Plateforme Syndicale Revendicative, au seuil de la nouvelle année 2018, vient par le présent, informer l'opinion nationale et internationale de ce qui suit :

En 2016, pour juguler la crise financière, le Gouvernement a pris unilatéralement les 16 mesures dites incontournables. Ces mesures ont réduit entre autres de moitié les indemnités des agents de l'Etat. La réaction des travailleurs était unanime : le rejet des mesures prises et le déclenchement d'une grève qui a duré 4 mois. Par la suite, des négociations ont été entamées sous l'égide du Comité National du Dialogue Social. Ce dialogue qui a duré pratiquement toute l'année 2017 a permis à la Plateforme de signer des engagements avec le Gouvernement.

Malgré la disponibilité et la bonne volonté de la Plateforme à travailler pour l'instauration d'une paix sociale durable, le Gouvernement a persisté dans sa logique en imposant des mesures anti sociales telles que le gel des effets financiers des avancements et reclassements, la suspension des frais de transport.

A notre grande surprise, au moment où tous les travailleuses et travailleurs attendent l'annulation du Décret 687 portant réduction des indemnités, le Gouvernement a pris d'autres mesures plus drastiques dans le cadre du budget 2018 à savoir les abattements des salaires de 5 à 45% du personnel civil de l'Etat ainsi que les augmentations des impôts et taxes réduisant à néant le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs.

Malgré les discussions avec le Gouvernement sur le bien-fondé de ces mesures, le Gouvernement maintient sa logique d'abattement de salaires.

De ce qui précède, la Plateforme rejette totalement ces abattements et met en garde le Gouvernement sur l'éventuelle application de ces mesures et appelle ses militantes et militants à une prompt réaction dès que le Décret sera publié. Des informations complémentaires sur les actions à mener seront communiquées ultérieurement.

N'Djaména, le 04 janvier 2018

Pour l'UST

Le Secrétaire Général



GOUNGOUNG VAIMA G.

pour la CIST

Le Secrétaire Général Adjoint



MAHAMAT NASRADINE MOUSSA

pour le SYNECS

Le Secrétaire Général



MAHAMAT NOUR ROUFAÏE